

LES RÉSEAUX DOCUMENTAIRES DES IUFM

Retour sur les Rencontres des responsables des réseaux documentaires des IUFM

Vincent Deyris

Département d'informatique documentaire, bibliothèque Diderot de Lyon

Les rencontres annuelles des responsables des réseaux documentaires des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) n'avaient plus eu lieu depuis l'intégration des services communs de la documentation (SCD) des IUFM à ceux des universités dont ils sont devenus une section. Après avoir pris la tête des médiathèques de l'IUFM de Paris en 2011, Martine Bigot a souhaité relancer ces rencontres en proposant une journée de travail le 12 juin 2012. Jugée fort enrichissante et indispensable pour le renforcement de projets collaboratifs, la formule a été renouvelée les 20 et 21 juin 2013, toujours dans les locaux de l'IUFM Molitor situés dans le 16^e arrondissement de Paris. Durant deux journées, discussions autour des problématiques actuelles et journée d'étude sur les fonds patrimoniaux¹ ont réuni une trentaine de participants, soit la quasi-totalité des académies de l'Hexagone.

ASSOCIÉS, INTÉGRÉS, EN VOIE DE DÉSINTÉGRATION... OÙ EN SONT LES RÉSEAUX DOCUMENTAIRES DES IUFM AVEC L'ARRIVÉE DES ÉCOLES SUPÉRIEURES DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (ESPE) ?

En 2009, Laure Delrue publiait dans le *BBF* un article intitulé « L'intégration des structures documentaires d'IUFM aux SCD des universités : un si long chemin... »². Dès son introduction, elle rappelait le nouveau cadre institutionnel des IUFM, devenus écoles internes. Elle citait Luc Cédelle, qui, dans un article paru le 28 janvier 2009 dans le supplément « Éducation » du *Monde*³, annonçait la « mort » des IUFM avec la mise en place de la masterisation.

1 Le compte rendu de cette journée fera l'objet d'un article spécifique.

2 Laure Delrue, « L'intégration des structures documentaires d'IUFM aux SCD des universités : un si long chemin... », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2009, n° 2, p. 28-34. En ligne : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-02-0028-004>

3 Supplément « Éducation » du *Monde* du mercredi 28 janvier 2009, p. 6.

Quelques années plus tard, force est de constater que les IUFM ne sont pas morts – ou pas tout à fait. Si dans certaines académies, il reste encore des choses à accomplir, dans d'autres, les structures documentaires sont arrivées presque au bout du « si long chemin ».

Toutefois, en septembre 2013, les ESPE⁴ remplacent les IUFM, entraînant de profondes mutations. Dans chaque académie, des rencontres entre les différentes universités ont eu lieu, avec pour objectif de savoir à quelle entité allait être rattachée l'ESPE : à l'université actuelle ? Au pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de la région ? À l'université unique réunissant les différents établissements d'enseignement supérieur de l'académie ?

Les décisions, loin d'être faciles à prendre dans un laps de temps plus que réduit, devaient être accompagnées de dossiers d'accréditation à destination du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) afin de présenter les solutions envisagées pour la mise en place de la formation des enseignants.

Le tour de table des responsables des réseaux documentaires a montré une réelle inquiétude tant dans la façon dont se créent les ESPE que dans la place qu'allait occuper la documentation. Dans certains cas, l'ESPE devrait rester dans l'université qui gérait l'IUFM mais certaines compétences seraient réparties entre les établissements les plus proches, afin de simplifier la gestion des personnels et des finances dans des académies où les sites sont éclatés. Cependant, qu'advierait-il du réseau documentaire dont la mutualisation est indispensable pour son bon fonctionnement ?

De façon générale, le SCD de l'université intégratrice de l'IUFM n'a pas été associé au projet. Cela rejaillit directement sur la place que pourront avoir les bibliothécaires et les documentalistes au sein des maquettes pour dispenser des formations au sein du cursus. En effet, alors que le nombre d'heures d'enseignement va diminuer, afin de favoriser l'alternance au sein des établissements scolaires, comment intégrer la participation des professionnels de la documentation pour former les futurs enseignants à la recherche documentaire, eux qui auront toujours à réaliser un mémoire, exercice auxquels ils se prêteront pour la première fois de leur scolarité durant leur préparation au concours ?

Certaines académies ont réussi à se placer dans une unité d'enseignement (UE) généraliste, du type « projets interdisciplinaires » ou « tronc commun et culture ». Une autre solution est d'intervenir dans les séminaires de recherche en proposant aux enseignants et aux formateurs de dédoubler leurs cours, ce qui permet un accompagnement en petit groupe aussi bien pour la partie disciplinaire que formation. Un autre problème, enfin, résidera dans le signalement des collections dans les systèmes intégrés de gestion des bibliothèques (SIGB). Dans les régions où le SIGB n'est pas commun à l'ensemble des SCD et centres documentaires, et dans le cas où le réseau documentaire quittera l'université pour aller au PRES, tout sera à déconstruire et à reconstruire : le temps de travail et le coût financier seront alors considérables. La qualité du signalement

4 Documents de présentation et de cadrage.

en sera fortement diminuée à court et moyen termes sans garantie d'une plus grande efficacité à long terme.

DE LA DIFFICULTÉ D'UTILISER LE NUMÉRIQUE...

Cette journée a été l'occasion d'inviter deux représentantes commerciales, l'une travaillant pour le Kiosque numérique de l'éducation⁵ (KNÉ) et l'autre pour le Canal numérique des savoirs⁶ (CNS).

Acquérir des manuels scolaires numériques est devenu indispensable : il faut à la fois répondre au besoin de nombreux étudiants d'utiliser simultanément les mêmes manuels pour préparer le concours, mais aussi former de futurs enseignants à utiliser ces outils avec leurs élèves. Les aides des conseils généraux et régionaux qui proposent des subventions dédiées au numérique (tableaux blancs interactifs, vidéoprojecteurs, prêts ou dons d'ordinateurs portables et maintenant de tablettes) se multiplient, sans que pour autant les enseignants aient toujours été formés à leur maniement, d'où un taux encore faible d'utilisation au sein des établissements scolaires.

Faute d'une offre suffisamment adaptée, acquérir et entretenir ces collections s'avère très difficile pour les professionnels des bibliothèques :

- la durée d'acquisition pose problème : tantôt trop courte, tantôt trop longue, davantage de souplesse est requise pour mieux gérer des bouquets qui ont tôt fait de devenir obsolètes pour des enseignants qui souhaitent utiliser de nouveaux titres ;
- le coût est encore très élevé et il faudrait que les réseaux documentaires puissent les acheter à des tarifs privilégiés comme les enseignants en poste, en tenant compte du fait que l'on a souvent besoin d'un nombre de licences important et de connexions simultanées pour les travaux dirigés ;
- KNÉ et CNS sont des bouquets qui offrent des manuels de différents éditeurs. Or, ces derniers ont des pratiques et des méthodes très différentes, ce qui rend très difficile l'utilisation des produits proposés ;
- d'une année sur l'autre, les étudiants changent et il faudrait disposer de plus de souplesse pour supprimer des comptes et en activer d'autres. Ce problème se pose d'autant plus pour les manuels qui ont un nombre de téléchargements limités par licence pour un nombre d'années donné. Les premiers étudiants auront un large panel à leur disposition, ce qui ne sera pas le cas pour ceux qui arriveront la troisième ou la quatrième année d'utilisation et qui devront se contenter du nombre de téléchargements restants.

Il est proposé qu'un groupe de travail soit formé pour recenser tous les besoins des collègues travaillant dans les IUFM/ESPE. Par la suite, des propositions pourraient ainsi être faites auprès de KNÉ et de CNS. Nous leur avons par ailleurs proposé, dans un premier temps, de voir comment adapter la disponibilité de leurs ressources aux

5 <https://www.kiosque-edu.com/>

6 <https://www.cns-edu.com/>

outils utilisés par les SCD (easy proxy, shiboloth). Enfin, il nous semble qu'en passant par Couperin, nous aurions la possibilité de faciliter des achats groupés de bouquets de manuels numériques dont la demande croît et ne fera que se développer avec le système d'alternance et de stages mis en place avec l'ESPE.

POLITIQUE DOCUMENTAIRE ET ACTIONS DE VALORISATION ET DE RENOUVELLEMENT DES COLLECTIONS

Les actions de désherbage des collections ont occupé une bonne partie des débats. La réforme des concours et de la formation a entraîné une chute des prêts de certaines catégories d'ouvrages, dont la littérature générale. Le fait même de désherber n'est pas ancré dans les habitudes des enseignants et de certains bibliothécaires ou documentalistes au sein d'un réseau. Les ouvrages vieillissants cohabitent avec les nouveautés ce qui n'est pas sans poser de problème pour les usagers qui manquent ainsi parfois de repères. Il ressort de ces échanges que la communication à ce propos est à la fois indispensable mais également difficile à mener. En outre, si la recherche de partenariats pour donner certains fonds et la mise en place de bourses aux livres ou de dons de livres semblent être de bonnes solutions, leur mise en œuvre s'avère complexe. Une nouvelle édition du manuel sur le désherbage⁷ se consacre à ces problèmes complexes et pourra sans nul doute nous apporter des pistes.

La question de la mise en ligne des mémoires est ensuite apparue. Les conditions de communication sont très variables selon les académies :

- les mémoires peuvent être mis en ligne s'ils ont eu une note plancher, que l'auteur et le directeur du mémoire ont donné leur accord ;
- les mémoires peuvent être mis en ligne sans qu'une note plancher ait été définie. Là encore, plusieurs pratiques existent : choix du directeur du mémoire, ou choix d'un jury d'enseignants qui décident de mettre en ligne les mémoires d'excellence (sous réserve bien entendu de l'accord de l'auteur).

Plusieurs académies utilisent désormais la plate-forme DUMAS⁸ (Dépôt universitaire des mémoires après soutenance) pour signaler leurs mémoires. L'avantage de ce site est une gestion rigoureuse des informations apportées et un très bon signalement permettant des statistiques de consultation et de téléchargement impressionnants (plus de 70 000 visites et 9 000 téléchargements dans l'académie de Lille).

On remarque enfin des différences dans le catalogage des mémoires : certains se contentent d'un signalement en local dans le SIGB mais d'autres préfèrent avoir une plus grande visibilité via le SUDOC.

7 François Gaudet et Claudine Lieber (dir.), *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*, 3^e édition, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2013.

8 <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>

« LE CHEMIN SE CONSTRUIT EN MARCHANT »...

C'est sur cette citation d'Antonio Machado que l'on pourrait conclure ce compte rendu si l'on voulait filer la métaphore du chemin. Les réseaux documentaires des IUFM ont bien avancé depuis leur association ou leur intégration aux SCD des universités. De nouveaux services émergent pour de nouveaux usages et usagers. Toutefois, le passage aux ESPE va modifier des règles administratives qui venaient juste de se mettre en place et dont le rodage avait été complexe. Il faut espérer qu'après les écoles normales et les IUFM, les ESPE continueront de se soucier de la documentation et de la multitude de services que les bibliothèques offrent aux usagers sur des sites où elles constituent souvent le principal lieu de vie. •